



Société anonyme au capital social de 275.333,32 euros  
Siège social : 49 bis, avenue Franklin Delano Roosevelt, 75008 Paris  
895 395 622 RCS Paris  
(la « **Société** »)

**ADDENDUM AU RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
A L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DES ACTIONNAIRES DU 14  
SEPTEMBRE 2023**

Le présent addendum a pour objet de compléter le rapport du Conseil d'administration de la Société (le « **Conseil d'Administration** ») sur les résolutions présentées à l'Assemblée Générale du 14 septembre 2023 (le « **Rapport du Conseil d'Administration** »), publié sur le site internet de la Société.

Il fait partie intégrante du Rapport du Conseil d'Administration et doit être lu en coordination avec ce dernier.

Le Conseil d'Administration, prenant acte de la volonté de RENAULT SAS de participer à une augmentation de capital de la Société d'un montant total (prime d'émission incluse) de 25.803.780 euros, laquelle serait concomitante à la réalisation de la fusion par voie d'absorption d'Arverne Group SAS (850 295 957 RCS Pau) par la Société (la « **Fusion** »), a décidé, dans sa séance du 17 août 2023, sur recommandation du Comité des nominations et des rémunérations :

- d'ajouter, à titre ordinaire, le point additionnel suivant à l'ordre du jour de l'Assemblée Générale du 14 septembre 2023 :
  - o Nomination de RENAULT SAS en qualité de membre du Conseil d'administration ;
- de soumettre à l'Assemblée Générale du 14 septembre 2023 la résolution additionnelle suivante, dont le texte et la présentation figurent ci-dessous.

**69<sup>ème</sup> RÉOLUTION**

*Nomination de RENAULT SAS en qualité de membre du Conseil d'administration*

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'administration,

sous réserve de l'adoption de la 37<sup>ème</sup> résolution et de la 38<sup>ème</sup> résolution, et sous conditions suspensives de (i) la réalisation définitive de la Fusion, et de (ii) la souscription par RENAULT SAS à une augmentation de capital de la Société d'un montant total (prime d'émission incluse) de 25.803.780 euros :

– **décide** de nommer en qualité de nouvel administrateur de la Société :

**RENAULT SAS**

Société par actions simplifiée,

Dont le siège social est situé 122 bis, avenue du Général Leclerc, 92100 Boulogne-Billancourt,

Immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 780 129 987,

Représentée par :

**Monsieur Jérôme Gouet**

Né le 9 avril 1968

De nationalité française,

à compter de la date de réalisation de la dernière des conditions suspensives visées au (i) et (ii) ci-dessus, pour une durée de trois (3) ans, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale annuelle des actionnaires qui sera appelée à statuer en 2026 sur les comptes de l'exercice qui sera clos le 31 décembre 2025.

RENAULT SAS, représentée par Monsieur Jérôme Gouet en qualité de représentant permanent, a déclaré par avance qu'elle accepterait ce mandat pour le cas où elle serait nommée, et qu'elle n'était frappée d'aucune incompatibilité, interdiction ou déchéance susceptibles de lui en interdire l'accès ou l'exercice.

La **résolution 69** a pour objet de vous proposer la nomination en qualité de membre du Conseil d'Administration de la Société de RENAULT SAS, représentée par Monsieur Jérôme Gouet, dont la biographie figure en Annexe 1 des présentes.

Cette nomination serait sous conditions suspensives de (i) la réalisation définitive de la Fusion, et de (ii) la souscription par RENAULT SAS à une augmentation de capital de la Société d'un montant total (prime d'émission incluse) de 25.803.780 euros.

Cette nomination serait effective à compter de la date de réalisation de la dernière des conditions suspensives visées au (i) et (ii) ci-dessus, pour une durée de trois (3) ans, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale annuelle des actionnaires qui sera appelée à statuer en 2026 sur les comptes de l'exercice qui sera clos le 31 décembre 2025.

Le paragraphe relatif à la proportion de membres indépendants et d'administrateurs de chaque sexe au sein du Conseil d'Administration figurant en page 7 du Rapport du Conseil d'Administration est amendé ainsi qu'il suit :

Sous réserve de l'approbation par l'Assemblée Générale des **résolutions 1 à 16**, de la **résolution 69** et des résolutions relatives à la Fusion (**résolutions 24 et 25**), de la réalisation définitive de la Fusion, et de la souscription par RENAULT SAS à une augmentation de capital de la Société d'un montant total (prime d'émission incluse) de 25.803.780 euros, le Conseil d'Administration serait composé de 9 membres (en sus du censeur) :

- 4 membres (à savoir Mesdames Tiphaine Auzière, Françoise Malrieu, Karine Charbonnier, et la société COWIN, représentée par Madame Colette Lewiner) seraient indépendants au sens du code de gouvernement d'entreprises AFEP-MEDEF auquel la Société se réfère ; les membres indépendants

représenteraient donc environ 44,44% des membres en fonctions et, à ce titre, la Société ne respecterait plus la recommandation du Code AFEP-MEDEF relative à la proportion d'administrateurs indépendants mais entend s'y conformer dès que possible si cette composition du Conseil d'Administration est confirmée et dès qu'elle aura identifié le candidat adéquat ;

- 4 hommes seraient administrateurs et 5 femmes administratrices, soit environ 44,44% des membres du Conseil d'Administration pour les premiers et 55,5% pour les secondes, en conformité avec les dispositions légales relatives à une représentation équilibrée des femmes et des hommes.

Votre Conseil d'Administration vous recommande de voter en faveur de la résolution additionnelle susvisée.

Le texte de la résolution additionnelle figurera dans la brochure de convocation ainsi que dans l'avis de convocation publié au BALO. Ces documents ainsi que tous les documents préparatoires à l'Assemblée Générale, sont ou seront disponibles sur le site Internet de la Société à l'adresse suivante : (<https://spactransition.com/>).

## Annexe 1 – Biographie de Monsieur Jérôme Gouet

- Date de naissance : 9 avril 1968

- Biographie :

Jérôme Gouet est Purchasing VP / Alliance Global Director E-Powertrain, Critical Minerals & Battery, au sein de l'Alliance Purchasing Organisation (APO), organisation d'achats mondiale commune entre Renault, Nissan et Mitsubishi, mise en place dans le cadre de l'Alliance. Il a débuté sa carrière en 1993 au sein du Groupe Renault, en tant qu'acheteur, puis est devenu *Purchasing Manager*. De 2003 à 2010, Jérôme Gouet a occupé la fonction de Supplier Account Manager (SAM), puis, jusqu'en 2012, de Supplier Account Officer (SAO), au sein de Renault Nissan Purchasing Organization. Il a rejoint l'Alliance Purchasing Organisation en janvier 2015, en tant que Purchasing VP / Alliance Global Director APO Body & Electrical. Jérôme Gouet est titulaire d'un Master en management de l'Institut d'Administration des Entreprises de Paris et d'un diplôme d'ingénieur en physique de l'Ecole Nationale Supérieure de Physique de Grenoble – Institut National Polytechnique de Grenoble (ENSPG – INPG).

- Autres mandats et fonctions en cours :

Mandats : néant

Fonctions : Purchasing VP / Alliance Global Director E-Powertrain, Critical Minerals & Battery

- Mandats et fonctions ayant été exercés au cours des cinq dernières années et ayant expiré

Mandats : néant

Fonctions : Purchasing VP / Alliance Global Director APO Body & Electrical